

Thierry BENOIT

Député d'Ille-et-Vilaine
Conseiller Général du Canton de Fougères-Sud
Maire Adjoint de Lécousse

Monsieur Philippe LEVRIER
Président du Groupement d'Intérêt
Public (GIP)
FRANCE TELEVISION NUMERIQUE
98-102 rue de Paris
92 100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Réf : TB/PVC 25/04

Fougères, le 25 avril 2008

Monsieur le Président,

C'est en tant qu'élu de la Nation et adjoint d'une commune attenante à Fougères que je vous adresse cette lettre de recommandation. La ville de Fougères aspire, comme vous le savez, à expérimenter la télévision « tout numérique » dont le développement incombe à votre groupement d'ici 2011.

Fougères rassemble une vingtaine de milliers d'habitants sur un site vallonné, dominant l'un des plus vastes châteaux d'Europe. C'est une cité de caractère qui allie depuis des années tradition et modernité à travers l'accueil d'entreprises industrielles aussi diverses que SAGEM, Carl Zeiss ou OTIMA dans le domaine de la tôlerie de précision.

L'expérimentation de liaisons entièrement numériques recueille d'ores et déjà l'adhésion de la majorité de la population, confrontée depuis 2005 à des problèmes récurrents de réception hertzienne. Si Fougères fait office de terreau fertile sur le plan expérimental, sa proximité de Rennes en fait une partenaire privilégiée du Centre commun d'études de télédiffusion et de télécommunication (CCETT) de Rennes-Atalante.

Autant d'éléments qui m'incitent à appuyer sa candidature avec d'autres élus locaux, convaincus de l'intérêt de vos projets et des attentes de la population en matière de liaison numérique.

Vous remerciant par avance du soin que vous mettrez à l'examen de la candidature de la ville de Fougères, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Thierry BENOIT

